

# LE BUREAU LOCAL

La FIDL est, comme son nom l'indique, une organisation démocratique. Ça veut dire que les différents responsables sont élus par les adhérents et restent sous le contrôle permanent des militants. L'élection des responsables se fait pendant la première Assemblée générale. Dès que les adhérents sont réunis, ils doivent choisir les personnes qui constitueront le bureau responsable du comité FIDL et chargé de son administration.

Le bureau est composé de trois personnes au minimum :

- o Un président.  
Il est chargé de représenter son comité auprès de toutes les autres organisations et des autres instances de la FIDL. Le président doit être constamment informé des activités de son comité. Il assure la présidence de l'Assemblée générale. Le président est le contact privilégié du siège national. Il est le garant de la bonne organisation des AG et du respect des statuts et du règlement intérieur.
- o Un secrétaire général.  
Le secrétaire général a pour mission de s'occuper du suivi des militants et de la rédaction des tracts et comptes rendus de réunions. Il est chargé d'assumer la bonne communication entre tous les membres du comité. C'est lui qui est garant de tous les documents écrits. Il gère aussi la liste des participants du comité au Conseil national de la FIDL. Il doit travailler main dans la main avec le président afin de transmettre des infos nationales à l'ensemble des membres du comité.
- o Un trésorier.  
Le trésorier n'assume pas seul les missions financières, il est épaulé par les autres membres du bureau, même s'il reste le principal responsable. Il est aussi chargé de gérer les documents officiels du comité et de gérer les cartes d'adhésion et la somme des cotisations laissée en gestion au comité. Il est autant investi politiquement dans les actions du comité que tous les autres membres.

Le bureau peut être complété par ces vice-présidents. Ils peuvent être affectés à une tâche précise (par exemple, vice-président rédacteur en chef du FIDL News local), ou ils peuvent représenter un lycée précis.

En ce qui concerne le choix des lycéens responsables de différentes tâches, il faut choisir les lycéens qui se sont révélés les plus actifs pendant les AG, les manifs, etc. Tous ceux qui veulent militer pour le renforcement de la FIDL et la défense des intérêts lycéens sont les bienvenus. Il faut, dans la mesure du possible, éviter de charger un seul lycéen de plusieurs responsabilités, car le bon fonctionnement d'un comité FIDL repose sur le concours du plus grand nombre de militants possible.